

RÉGIE NATIONALE DES USINES

RENAULT

92109 Boulogne Billancourt
téléphone Paris (1) 603 13 13 +

adresse télégraph. renofer Paris
telex Paris 20094 Boulogne 26088
reg. du commerce Paris 55 b 8620
n° d'entreprise 261 92012 9001

Note Technique
Technical Note
Technische Note
Teknisk Meddelelse

Nota Técnica
Nota Técnica
Teknisk Note
Technische Mededeling

N.T. 599

Mars 1973
Edition française

RENAULT 17 découvrable
R 1322 - R 1323

CARROSSERIE - ETANCHEITE

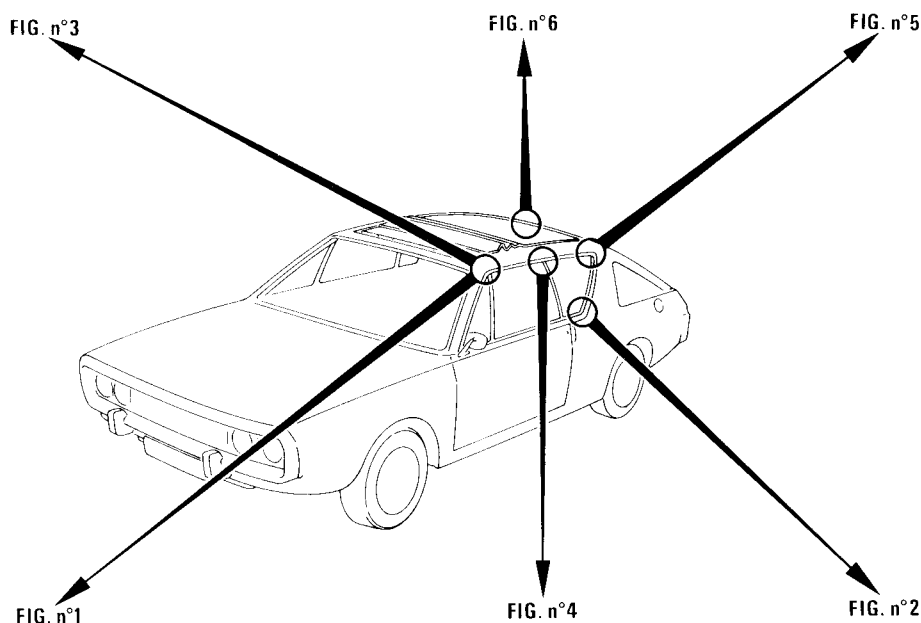
I - INFORMATION -

Certains véhicules "Renault 17 découvrable" peuvent présenter des défauts d'étanchéité au niveau du toit ouvrant.

Pour faciliter les interventions en Après-Vente, nous vous décrivons ci-après la nature de quelques défauts que vous pourriez être amenés à constater ainsi que leur remède.

Afin de bien localiser chaque défaut, nous vous conseillons de vous reporter à la figure d'ensemble incluse au paragraphe II.

II - LOCALISATION DES DEFAUTS D'ETANCHEITE AU NIVEAU DU TOIT OUVRANT -



F.A.D.Dk.E.It.N.NL. ◆ ◆

IT G 04.28 - 77 01 436 392

Tous les droits d'auteur sont réservés à la Régie Nationale des Usines Renault. La reproduction ou la traduction même partielle du présent document ainsi que l'utilisation du système de numérotage de référence des pièces de rechange sont interdites sans l'autorisation écrite et préalable de la Régie Nationale des Usines Renault.

© Régie Nationale des Usines RENAULT 1973

Dessins originaux exécutés par la Régie Nationale des Usines Renault et BURYTEC*

Printed in France by Servot-Crouzet

FIGURE 1 -

- défaut d'alignement du toit ouvrant avec les montants de pare-brise
 - code détaillé 73 4 90 62
 - code simplifié 73 4
- entrée d'eau par les extrémités AV des longeronnets de toit ouvrant
 - code détaillé 71 4 92 62
 - code simplifié 71 4
- décollage du joint périphérique sur les longeronnets de toit ouvrant
 - code détaillé 71 4 83 55
 - code simplifié 71 4

FIGURE 2 -

- interférence entre les agrafes du lécheur extérieur de vitre de custode avec la vitre de custode
 - code détaillé 76 4 02 75
 - code simplifié 76 4

FIGURE 3 -

- mauvais raccordement du joint périphérique de toit ouvrant
 - code détaillé 71 4 83 55
 - code simplifié 71 4

FIGURE 4 -

- déchaussage du joint sur vitre descendante de custode
 - code détaillé 76 4 02 55
 - code simplifié 76 4
- dégrafage du larmier de vitres latérales
 - code détaillé 76 2 02 58
 - code simplifié 76 2

FIGURE 5 -

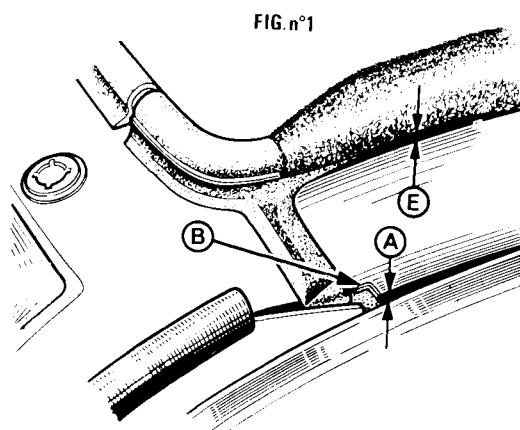
- écart d'alignement du toit ouvrant avec les panneaux de custode
 - code détaillé 73 4 90 62
 - code simplifié 73 4

FIGURE 6 -

- défaut d'étanchéité du joint AR du toit ouvrant
 - code détaillé 71 4 93 62
 - code simplifié 71 4

III - REMEDES -

FIGURE 1 -



11 - Défaut d'alignement du toit ouvrant avec les montants de pare-brise -

Cause - Mauvais alignement de la partie supérieure du montant de pare-brise sur les longeronnets de toit ouvrant.
De ce fait, le larmier en caoutchouc (repère A) ne peut assurer une bonne étanchéité sur ces 2 éléments.

Remède - Vérifier le serrage des vis de fixation du toit ouvrant sur les montants du pare-brise et éventuellement réaligner les longeronnets de toit ouvrant en agrandissant les diamètres des 4 trous de fixation sur les goussets soudés aux montants de pare-brise.

Pour effectuer cette opération, il est nécessaire de démonter le rétroviseur inférieur et les 2 pare-soleil ainsi que les 2 vis à tôle fixant la garniture intérieure sur les longeronnets de toit ouvrant.

12 - Entrée d'eau par les extrémités AV des longeronnets de toit ouvrant -

Cause - Entrée d'eau aux raccordements des longeronnets avec les jets d'eau des montants de pare-brise.

Remède - Obturer la découpe pratiquée sur les longeronnets de toit ouvrant (repère B) à l'aide de mastic 306.

Injecter une quantité de mastic d'environ 0,5 cm³ à l'intérieur de cette découpe.

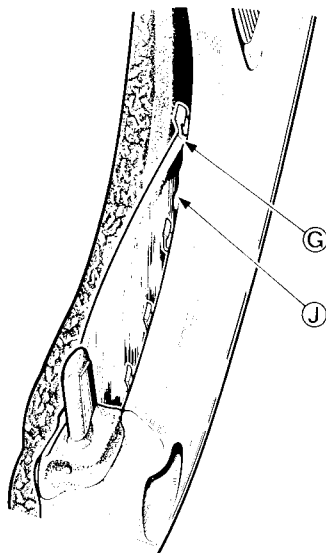
13 - Décollage du joint périphérique sur les longeronnets de toit ouvrant.

Cause - Entrée d'eau par l'extrémité avant du joint périphérique de toit ouvrant par suite du décollage du joint dans cette zone (repère E)

Remède - Recoller cette partie du joint en injectant une petite quantité de colle néoprène sur une longueur d'environ 10 cm.

FIGURE 2 -

FIG n°2



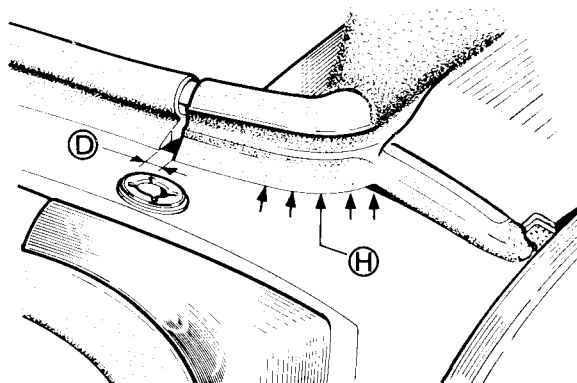
21 - Interférence entre les agrafes du lève-volet extérieur de vitre de custode et la vitre de custode -

Cause - Cette interférence provoque l'arrachement des agrafes après quelques manoeuvres de la vitre.

Remède - Vérifier la position du bord tombé intérieur (repère J) du panneau de custode et le réaligner si nécessaire afin d'éloigner l'agrafe (repère G) de la vitre.

FIGURE 3 -

FIG. n°3

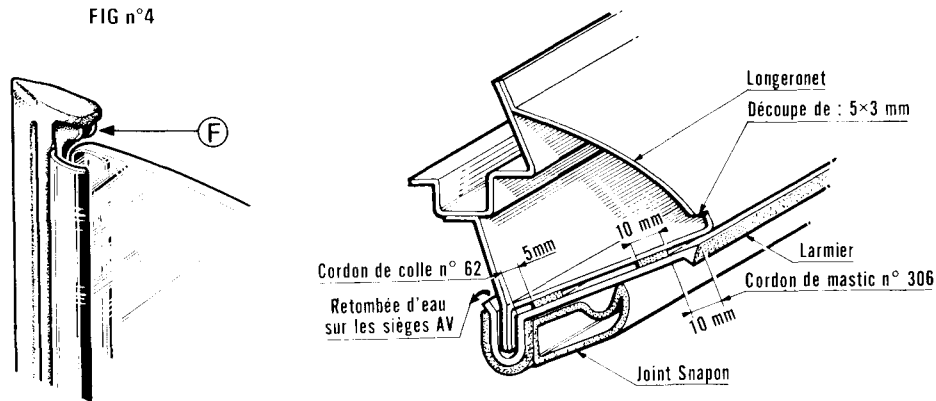


31 - Mauvais raccordement du joint périphérique de toit ouvrant -

Cause - Ce joint étant réalisé en trois pièces collées bout à bout, cet assemblage peut, dans certains cas, laisser un espace de quelques millimètres aux points de jonction. L'origine de ce défaut est consécutive à des dispersions de tolérance sur la longueur des joints.

Remède - remplacement du joint central avant n° 77 00 556 447 vendu au mètre (longueur définitive 940 mm).
Si malgré le remplacement de ce joint, l'eau s'infiltré toujours par les points de jonction, nous conseillons l'introduction de mastic 306 à chaque raccordement sur une hauteur d'environ 10 mm (repère D) ainsi que sous le joint latéral dans la zone délimitée par le repère H.

FIG n°4



41 - Déchausage du joint sur vitre de custode -

Cause - dû à l'échappement des lèvres supérieures du joint, celles-ci devant être pincées entre le profil métallique et la vitre de custode (repère F)

Remède - Extraire le joint de son profil métallique puis enduire de colle au Néoprène toute la section du joint pénétrant à l'intérieur du profil métallique.
Ensuite, écarter légèrement le profil métallique de la vitre de custode afin que ce profil vienne pincer les 2 lèvres supérieures du joint.

42 - Dégrafage du larmier de vitres latérales -

Cause - Provoqué soit par un serrage insuffisant du joint Snapon, soit par l'utilisateur prenant souvent appui sur les longeronnets de toit ouvrant pour sortir de son véhicule.

Remède - Démontez complètement le larmier de sa feuillure et sortez également le joint Snapon sur une longueur au moins équivalente à celle du larmier.

Appliquez un cordon de mastic 306 d'une largeur de 10 mm sur 3 mm d'épaisseur, sur toute la longueur du larmier (voir dessin ci-dessus)

Remontez le larmier seul sur la feuillure de toit dans sa position définitive en commençant l'opération côté panneau de custode. Le larmier doit pénétrer d'environ 15 mm à l'intérieur de ce panneau de custode afin d'éviter une retombée d'eau à l'intérieur de l'habitacle.

NOTA - 1 - Le larmier équipant les véhicules type R 17 découvrable est différent de celui monté sur R 15 et R 17 non découvrable.

La largeur de ce dernier est inférieure de 5 mm et se distingue par la suppression de la lèvre extérieure.

Larmier pour R 15/17 non découvrable - gauche -	77 00 549 492
" droit	77 00 549 491

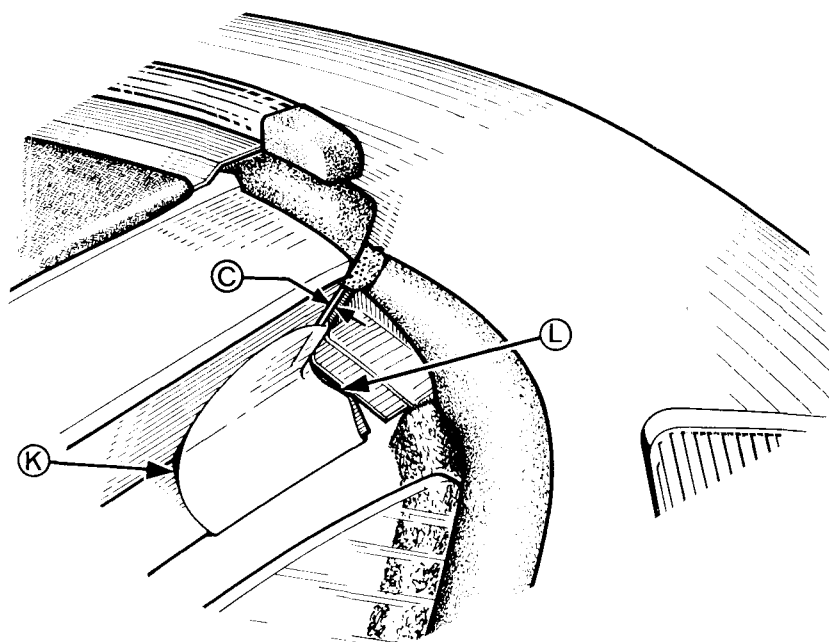
Larmier pour R 17 découvrable - gauche -	77 00 557 564
" droit	77 00 557 563

2 - Les véhicules R 17 mod. 73 sont équipés d'agrafes 08 55 648 900 sur la feuillure du montant de pare-brise et du brancard de pavillon jusqu'au niveau de la vitre descendante de custode.

Afin de parfaire la tenue du larmier sur la feuillure nous conseillons l'adjonction de quelques agrafes supplémentaires sous les larmiers présentant une tenue non satisfaisante.

FIGURE 5 -

FIG. n°5



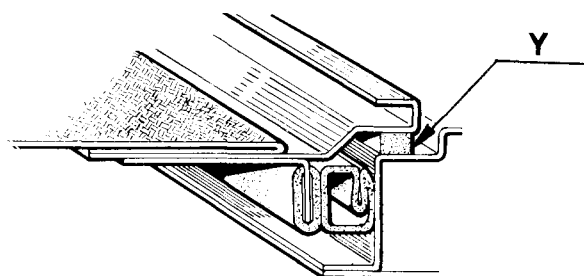
51 - Ecart d'alignement du toit ouvrant avec les panneaux de custode -

Cause - Mauvais alignement de la partie AR des longeronnets de toit ouvrant (repère C) avec les panneaux de custode

Remède - Réaligner les longeronnets de toit ouvrant en agissant sur les 4 vis de fixation des goussets AR. Cette intervention est facilement réalisable en ouvrant la fermeture éclair de la doublure de capote. Après vérification de ces éléments, positionner un cordon de mastic 306 de 4 mm d'épaisseur et de 10 mm de largeur sur les jonctions des tôles (repères C et L) en ayant pris soin de supprimer la pastille de vinyle (repère K)

FIGURE 6 -

FIG. n°6



61 - Défaut d'étanchéité du joint AR du toit ouvrant -

Cause - dû à une erreur de montage lors de la mise en place du toit ouvrant.

Remède - Desserrer les 4 vis de fixation sur l'arrière du toit ouvrant accessibles par la fermeture éclair.

Dégrafer de quelques millimètres les extrémités AR des 2 joints Snaçon.

Soulever l'arrière du toit ouvrant de quelques millimètres puis repositionner le joint AR du toit ouvrant suivant repère Y.